

Note d'information des adhérents M.P.R

CE QUE NOUS REFUSONS !

Dès sa naissance, le M.P.R. a revendiqué une éthique refusant les compromissions et le service d'intérêts particuliers... contrairement à d'autres (suivez notre regard !).

Une nouvelle illustration de ce que nous combattons est apparue dans l'AGGLORIEUSE (2.04.08). Selon ses sources, le Conseil Général de l'Hérault – sur intervention de sa vice-Présidente - a versé en 2007 une subvention de plus de 45.000€ à la CAPEB (pilier de l'U.P.A.) destinée à être reversée à son mari « consultant ».

Ce qui confirme que leur slogan « Réussir Ensemble » peut aussi s'interpréter sur le thème « réussir entre nous » !

BERENICE ETAIT CACHEE

A l'instar de l'héroïne de Racine, la C.C.I. « TITUS » cachait dans ses tiroirs une étude BERENICE publiée en juin 2007 ; mais que les élus de la C.C.I. ont tenu à garder secrète pour raison d'Etat. On peut comprendre leur discrétion jusqu'aux élections ! D'après cette étude, l'action de l'équipe à laquelle ils se réfèrent s'est traduite par un centre ville en voie d'agonie contrairement à d'autres villes comme Strasbourg ou Nantes ; ce qui place Montpellier au dernier rang des centre villes de comparaison. Alors même que se profile l'ouverture de plus de 70.000m2 de surfaces commerciales sur Odysseum, auxquels il faudra ajouter les 12.000m2 du Géant Casino et les 8.500m2 d'agrandissement du Polygone... Nous comprenons mieux la discrétion de nos amis de la liste « Réussir ensemble » écartelés entre leur soutien affiché à l'action de l'ancienne équipe de la C.C.I. et une étude qui l'assassine ! Le M.P.R. en tirera ses propres conclusions et propositions ; et s'interroge : que recèlent encore les tiroirs de la C.C.I. qui ne serait pas avouable ?

Aux PRUD'HOMMES : la C.G.T. remercie le MEDEF.

Dans cette instance, fidèle à sa ligne, la C.G.T. ne manque pas une occasion d'interpréter les textes de manière défavorable aux employeurs. Ce n'est pas une surprise ; mais quand elle le fait avec l'approbation du vice président général représentant du MEDEF, nous étouffons ! Dernier exemple après quelques précédents : un récent bureau administratif du C.P.H. – paritaire – a cru pouvoir décider que malgré l'absence de l'employeur à l'audience, faute d'avoir été régulièrement convoqué par les services postaux, l'affaire serait entendue avec de ce fait les plus grandes chances de

condamnation... Que ce soit contraire au Code de procédure civile et contraire aux intérêts évidents des employeurs ne semble pas avoir effleuré l'esprit de celui qui a été élu sur ordre pour occuper cette fonction en leur nom. Bien sûr, la C.G.T. est ravie de cette nouvelle manière de « fluidifier les relations sociales. » ; mais les employeurs ?

COLERE A CLE & ETHIQUE EN TOC !

Il est de notoriété publique que Georges FRECHE n'apprécie pas Thierry PEREZ, Président du MHRC. Quelques récents éclats de voix dans les vestiaires viennent le confirmer et un dernier détail ne va rien apaiser. Les esprits critiques qui ne verraient pas en quoi nous sommes concernés doivent savoir que Véronique PEREZ (femme du sus dit et fille d'André VEZINHET...) élue à la C.C.I. sur la liste MEDEF dans le collège commerce ; vient de se voir nommée Présidente de la commission Tourisme de la C.R.C.I. contre l'avis de G. FRECHE... et alors même que son entreprise est en cessation de paiement. Sur ce dernier point l'éthique du M.P.R. commanderait la démission : mais la sienne ?

RETRANSMISSION DES ECHOS

De nombreux adhérents – appréciant cette formule de communication – nous demandent s'ils peuvent faire suivre chaque n° des ECHOS à leurs proches relations professionnelles. Nous approuvons et nous recommandons : plus nous serons à être bien informé... **Mais à cette occasion, faites leur aussi savoir qu'ils peuvent adhérer au M.P.R.** Nous étions 1.000 (récemment) nous serons 2.000 au prochain port !

APPEL D'OFFRE AUX SAVEURS MEDITERRANNEENES

SAVEURS MEDITERRANNEENES est la dénomination de la société au nom de laquelle Mustapha MAJDOUL a été élu sur la liste MEDEF à la C.C.I. : et APPEL D'OFFRE le nom de la commission de la C.R.C.I. qu'il vient d'être appelé à présider. Pourquoi pas ; mais la saveur peut devenir amère si son élection est invalidée faute d'avoir respecté les critères d'éligibilité. Auquel cas il lui faudra s'adresser à une commission « légèreté et inconséquence ».

IMPORTANT : Avez-vous pensé à remplir et retourner l'imprimé d'**inscription aux élections Prud'homales** pour pouvoir voter le 8 décembre prochain ?

M.P.R : Permanence : Le Symbiose - 75 rue Wilhem Roentgen – 34000 MONTPELLIER

Siège : 248, rue Michel Teule – 34080 MONTPELLIER

Tél : 04 99 64 33 02 / Fax : 04 67 71 46 18 / Courriel : mpr@liberte-entreprendre.com